

Strasbourg, le 22 novembre 2024

THB-GRETA(2024)LD52
(cf. point 36 du projet d'ordre du jour de la 52ème
réunion)

GROUPE D'EXPERTS SUR LA LUTTE CONTRE LA TRAITE DES ÊTRES HUMAINS (GRETA)

52ème réunion du GRETA

Strasbourg, 18-22 novembre 2024
Ouverture à 09 :30

Agora, salle G.04

LISTE DES DECISIONS

-
- Point 1 Ouverture de la réunion
- Point 2 Adoption de l'ordre du jour et de l'ordre des travaux
- Point 3 Rapport oral du Bureau et tour de table avec de nouvelles informations des membres du GRETA
- Point 4 Questions administratives et budgétaires
- Point 5 État des signatures et ratifications de la Convention
- Point 6 4ème cycle d'évaluation : adoption du projet de rapport final du GRETA sur l'Autriche

Le GRETA a adopté le rapport final tel que modifié à la lumière des commentaires reçus des autorités nationales. Le GRETA a décidé d'envoyer le rapport aux autorités nationales et de les inviter à soumettre leurs commentaires finaux dans un délai d'un mois. À l'expiration de ce délai, le rapport du GRETA, accompagné des commentaires éventuels des autorités, sera rendu public.

- Point 7 4ème cycle d'évaluation : adoption du projet de rapport final du GRETA sur Chypre

Le GRETA a adopté le rapport final tel que modifié à la lumière des commentaires reçus des autorités nationales. Le GRETA a décidé d'envoyer le rapport aux autorités nationales et de les inviter à soumettre leurs commentaires finaux dans un délai d'un mois. À l'expiration de ce délai, le rapport du GRETA, accompagné des commentaires éventuels des autorités, sera rendu public.

- Point 8 3ème cycle d'évaluation : adoption du projet de rapport final du GRETA sur le Liechtenstein

Le GRETA a adopté le rapport final tel que modifié à la lumière des commentaires reçus des autorités nationales. Le GRETA a décidé d'envoyer le rapport aux autorités nationales et de les inviter à soumettre leurs commentaires finaux dans un délai d'un mois. À l'expiration de ce délai, le rapport du GRETA, accompagné des commentaires éventuels des autorités, sera rendu public.

- Point 9 4ème cycle d'évaluation : adoption du projet de rapport final du GRETA sur la République slovaque

Le GRETA a adopté le rapport final tel que modifié à la lumière des commentaires reçus des autorités nationales. Le GRETA a décidé d'envoyer le rapport aux autorités nationales et de les inviter à soumettre leurs commentaires finaux dans un délai d'un mois. À l'expiration de ce délai, le rapport du GRETA, accompagné des commentaires éventuels des autorités, sera rendu public.

- Point 10 4ème cycle d'évaluation : adoption du projet de rapport du GRETA sur l'Albanie

Le GRETA a examiné le projet de rapport et a convenu d'un certain nombre d'amendements. Le GRETA a décidé de transmettre le projet de rapport aux autorités nationales en leur demandant de transmettre leurs commentaires dans un délai de deux mois.

- Point 11 4ème cycle d'évaluation : adoption du projet de rapport du GRETA sur la Croatie

Le GRETA a examiné le projet de rapport et a convenu d'un certain nombre d'amendements. Le GRETA a décidé de transmettre le projet de rapport aux autorités nationales en leur demandant de transmettre leurs commentaires dans un délai de deux mois.

-
- Point 12 4ème cycle d'évaluation : adoption du projet de rapport du GRETA sur la République de Moldova
- Le GRETA a examiné le projet de rapport et a convenu d'un certain nombre d'amendements. Le GRETA a décidé de transmettre le projet de rapport aux autorités nationales en leur demandant de transmettre leurs commentaires dans un délai de deux mois.
- Point 13 3ème cycle d'évaluation : adoption du projet de rapport du GRETA sur l'Ukraine
- Le GRETA a examiné le projet de rapport et a convenu d'un certain nombre d'amendements. Le GRETA a décidé de transmettre le projet de rapport aux autorités nationales en leur demandant de transmettre leurs commentaires dans un délai de deux mois.
- Point 14 4ème cycle d'évaluation : retour d'informations sur la visite d'évaluation en Bulgarie
- Point 15 4ème cycle d'évaluation : retour d'informations sur la visite d'évaluation au Danemark
- Point 16 3ème cycle d'évaluation : retour d'informations sur la visite d'évaluation en Géorgie
- Point 17 3ème cycle d'évaluation : retour d'informations sur la visite d'évaluation en Roumanie
- Point 18 1er/2ème cycle d'évaluation : suivi de la publication du rapport final du GRETA sur Aruba
- Point 19 2ème cycle d'évaluation : suivi de la publication du rapport final du GRETA sur la République tchèque
- Point 20 3ème cycle d'évaluation : suivi de la publication du rapport final du GRETA sur Saint-Marin
- Point 21 2ème cycle d'évaluation : suivi de la publication du rapport final du GRETA sur la Türkiye
- Point 22 Rapports des gouvernements sur les mesures prises pour se mettre en conformité avec les recommandations du Comité des Parties et informations supplémentaires suite à ces rapports
- Point 23 Préparation des prochaines visites d'évaluation
- Le GRETA a approuvé un projet de liste de visites en 2025 et s'est mis d'accord sur les rapporteurs pour les visites qui auront lieu au cours du premier trimestre 2025.
- Point 24 Etude sur l'approche financière de la lutte contre la traite : Evaluation de la mise en œuvre de l'article 23(3) de la Convention du Conseil de l'Europe sur la lutte contre la traite des êtres humains par les Etats parties
- Point 25 Echange de vues avec des représentants du Comité de Lanzarote
- Point 26 Discussion sur le nouveau Pacte européen sur les migrations et l'asile et ses implications dans le domaine de la lutte contre la traite des êtres humains, y compris une présentation en ligne par Mme Catherine Woollard, Conseil européen sur les réfugiés et les exilés (ECRE)
- Point 27 Communications reçues contenant des informations à l'attention du GRETA
- Point 28 Informations sur les activités d'autres organes du Conseil de l'Europe, d'autres organisations internationales gouvernementales et non gouvernementales intéressant le GRETA

Point 29 Activités relatives à la mise en œuvre des recommandations du GRETA

Point 30 Méthodes de travail du GRETA

Point 31 Echange de vues sur l'axe du 14ème rapport général sur les activités du GRETA

Le GRETA a décidé que le 14ème rapport général sur ses activités, couvrant l'année civile 2024, comporterait une section reflétant les 15 années de travail de suivi du GRETA, les enseignements tirés, les réalisations et les défis restants.

Point 32 Dispositions pour la transition vers la nouvelle composition du GRETA en 2025

Le GRETA a décidé que, dans l'attente de l'élection d'un nouveau bureau, qui aurait lieu lors de la 53ème réunion (24-28 mars 2025), les travaux du GRETA seraient dirigés par un bureau par intérim. Si M. Sergey Ghazinyan, dont le mandat actuel se termine le 31 décembre 2024, est réélu membre du GRETA, le bureau par intérim sera composé de Mme Antoaneta Vassileva (présidente), de M. Sergey Ghazinyan (premier vice-président) et de Mme Ia Dadunashvili (deuxième vice-présidente). Si M. Ghazinyan n'est pas réélu membre du GRETA, le bureau par intérim sera composé de Mme Antoaneta Vassileva (présidente), de Mme Ia Dadunashvili (première vice-présidente) et de Mme Svala Isfeld Olafsdóttir (deuxième vice-présidente).

Point 33 Dates des prochaines réunions

Le GRETA a reconfirmé les dates de sa 53ème réunion, qui se tiendra du 24 au 28 mars 2025 et a convenu, de manière provisoire, des dates de sa 54ème réunion ainsi :

54ème réunion : 30 juin – 4 juillet 2025

Point 34 Points à inscrire à l'ordre du jour de la 53ème réunion

Point 35 Questions diverses

Point 36 Adoption de la liste des décisions prises pendant la 52ème réunion